

## Règlement et Inscription au : **VIDE-GRENIER**

Organisé par le **Comité de Jumelage de Saint Aignan de Grand-Lieu**  
Le Montant des emplacements sera reversé au Profit du TELETHON 2015

**le 20 Septembre 2015 de 8H00 à 18h00**

- Installation des exposants à partir de 07h00 (Placement) jusqu'à 08h00
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 08h00 et à ne pas remballer avant 18h00.
- Aucun véhicule ne pourra être laissé sur le site des emplacements. Les véhicules seront stationnés dans les lieux autorisés indiqués par l'organisation.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte, vol, intempérie.
- En cas de forts intempéries connus 24H avant le jour de la manifestation, la Salle Polyvalente servira de lieu de replis suivant décision prise au préalable par l'organisateur\*
- Sont interdits à la vente : les objets neufs, les armes à feu, les produits alimentaires et les animaux.
- En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les inscriptions versées seront rendues sans intérêt et sans que l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.
- Aucun remboursement ne sera fait en cas de non présentation le jour de la manifestation.
- Les enfants, sous la responsabilité de leurs parents peuvent participer.
- L'association n'est pas responsable des accidents, corporels ou autres, ainsi que des différends entre vendeurs et acheteurs

-Clôture des inscriptions le **14 septembre 2015**

Un café et une brioche seront offerts à chaque exposant (Max 2 personnes par stand)

- Joindre un chèque de **12 €** ou de **14 €** pour un emplacement de 5m x 3m à l'ordre du Comité de Jumelage ST AIGNAN avec une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité, ainsi que le bulletin d'inscription ci-dessous renseigné à l'attention de :

**Mme FREUCHET Brigitte -21 route de la Noé Nozou  
44860 ST AIGNAN de GRD LIEU ☎ 07 83 99 90 66**

↳-----  
Emplacement 5m x 3m Nbre.....x **12 €**= ..... €  
Emplacement 5m x 3m\*\* Nbre.....x **14 €**=..... €  
(\*avec 1 table et deux chaises, dans la limite des disponibilités)

**Bulletin d'inscription (\*Salle Polyvalente en cas d'intempérie)**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville..... ☎

N° de la pièce d'identité.....

@.....

Pour les mineurs : pièce d'identité d'un parent.

A..... Signature :

Le.....2015

**A remplir obligatoirement**

(cette pièce d'identité vous sera demandée à votre arrivée)

# SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU VIDE GRENIER

Comité de Jumelage



Saint-Aignan de Grand Lieu

Partnerschaft



Thüngersheim

# Dimanche 20 septembre 2015

## PARKING DE LA PAVELLE\* de 8H00 à 18H00

\*Salle Polyvalente en cas d'intempéries

Voir modalités d'inscription et de règlement au verso  
Renseignements au

**07 83 99 90 66**  
(APRES 19H00)

## BAR - GRILLADES – FRITES



Organisé avec le soutien de la Municipalité